AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C1104
FR0013153541-FS0325

26 mars 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

MAISONS DU MONDE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 mars 2020, la société Teleios Capital Partners LLC (Baarerstrasse 12, 6300 Zug, Suisse), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 19 mars 2020, les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société MAISONS DU MONDE et détenir, pour le compte desdits fonds, 6 925 156 actions MAISONS DU MONDE représentant autant de droits de vote, soit 15,31% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions MAISONS DU MONDE sur le marché.

———

[1] Sur la base d'un capital composé de 45 241 894 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.